

Michelle Pistone
107 rue de la Mairie, 38940 Roybon.

A Monsieur Revel, conseiller général, vice président en charge de l'environnement.

Monsieur Revel,

Vous êtes venu à Roybon le 29 mars, en compagnie de Didier Rambaud, présenter le volet « environnement » du programme du candidat François Hollande aux élections présidentielles de 2012.

Il faut un certain aplomb pour venir parler écologie, à Roybon où, avec l'appui du Conseil Général, risquerait de s'implanter un Center Parcs dont on connaît les dommages irréversibles que fait courir à la nature, ce type d'établissement.

Les finances publiques.

Par ailleurs le conseil général dont vous êtes un des membres, n'hésite pas à programmer des millions d'euros, dont 7000 euros à chaque éventuel acheteur d'un cottage – ces futurs propriétaires ont effectivement besoin d'être aidé : le cottage le moins cher coûte 250 000 euros ! – pour la création de ce parc de loisirs.

Parallèlement le financement des transports scolaires est remis en cause. Dans le canton de St Etienne de St Geoirs existent des regroupements pédagogiques. Les enfants de ces structures se déplacent quotidiennement de leur propre village à celui où ils sont scolarisés. Les parents n'ont jamais demandé que leur école, souvent à classe unique, soit supprimée. On le leur a imposé. Une des conditions de leur acceptation était la gratuité totale du transport. Même si la participation qu'on leur demande est minime, elle n'est pas admissible.

L'impact sur l'environnement.

Les zones humides :

S'il fallait de l'aplomb pour parler « environnement » à Roybon c'est une véritable provocation d'affirmer, comme vous l'avez fait, qu'aucune zone humide ne serait détruite si un Center Parcs s'installait dans cette commune.

La société Pierre et Vacances, dont le rapport de 2010 était consultable en mairie, précise que « l'hydrogéologie du plateau est mal connue, ». Il mentionne par ailleurs que 62 hectares de zones humides sont concernés.

La direction régionale de l'environnement, dans son avis du 16 mars 2010, note : « l'étude montre que les zones humides représente 85 % du site d'implantation du projet ».

Cerise sur le gâteau c'est le comité de pilotage "Zones humides" du Conseil Général lui-même, qui, le 22 juin 2010, inscrit à son ordre du jour : mesures compensatoires zones humides pour le Projet Center Parcs de Roybon. Les participants à la réunion cherchent 124 hectares.

L'eau :

Le problème de l'eau est crucial. Vous suggérez que dès l'école primaire, on incite les enfants à l'économiser. Pourquoi pas ? Vous avez fait courir un sourire attendri dans l'assistance lorsque vous avez évoqué cette petite fille de trois ans, qui sait déjà que l'on ferme le robinet d'eau quand on se lave les dents.

Si le center parcs se faisait ce sont des millions de litres qui seraient utilisés dans le fameux « aquamundo » pour que les touristes, en mal d'émotions fortes, viennent y connaître le grand frisson en dévalant « le toboggan à grande vitesse » ou en descendant « la rivière sauvage ».

Pour cela on n'hésiterait pas à pomper dans la plaine de la Bièvre, région chaque année en zone sécheresse, 15% d'eau potable supplémentaire.

Sur Internet, dans le programme de François Hollande, on lit « l'eau-bien-commun-bien-public-pour-une-gestion-democratique-et-durable ». Center Parcs est vraiment l'installation type de gestion durable de l'eau !

Le réchauffement climatique :

Le réchauffement climatique menace gravement l'équilibre de la planète. Déjà la fonte de la banquise, entraînant l'élévation du niveau de la mer, oblige des riverains à abandonner terres et maisons. Center Parcs, ce serait la « bulle », dont l'air et l'eau seraient chauffés en permanence à 29 degrés ; des milliers de voitures encombrant, chaque semaine, les petites routes de la campagne ; la dépense énergétique de plus de mille cottages. Combien de dégagement de gaz, carboniques et autres, dans tout ça ?

Le travail, les emplois.

Le gros argument pour justifier cette destruction écologique ce sont les emplois : cinq cents, sept cents... Les chiffres varient. Il y aurait cinq cents chômeurs à Roybon ? Évidemment non. Alors on ferait venir les « demandeurs d'emploi » de toute la région. Avec quelles conditions de travail ? Pour quel salaire ? Pour combien d'heures ? Avec quels moyens de transport ?

Quelle est cette religion du travail ? Le travail est-il fait pour produire de quoi nourrir, habiller, abriter les hommes, pour rendre le monde plus beau, plus intelligent, plus convivial ou pour permettre aux actionnaires de Pierre et Vacances d'engranger des dividendes ? Des millions d'euros seraient chaque année offerts aux investisseurs sous forme de dégrèvement grâce aux niches fiscales. C'est la raison même de ce type de structure. C'est ça le socialisme ?

Vous êtes des responsables politiques. On pourrait attendre que vous proposiez des solutions à celles et ceux, qui, pour vivre et faire vivre leur famille, ont besoin de vendre leur travail. Or, vous leur offrez la perspective d'abandonner leur statut de chômeurs pour celui de travailleurs pauvres et de participer, bien involontairement, à la destruction de la planète. Beau progrès !

Center Parcs, derrière sa palissade ripolinée, ses allées bien ratissées et ses arbres joliment taillés, évoque le Trianon de Marie Antoinette. Face à un monde qui s'écroule, on attache des rubans au cou des moutons. Mais se laisseront-ils tondre longtemps sans rien dire ?

A Roybon le lundi 16 avril,

Michelle Pistone.